

dont 51% sont des travailleurs non qualifiés, 31% ont plus de 45 ans et 32% sont en chômage depuis plus d'un an (1986).

(25) Bien que la formation initiale doive être conforme aux lignes directrices et règlements fédéraux, il n'en va pas de même pour le recyclage. La formation se juge à un examen final. Le recyclage se déroule d'ordinaire officieusement sur les lieux du travail. Cependant, vu les nécessités des techniques de pointe, les entreprises assurent un recyclage beaucoup plus rigoureux qu'auparavant, de façon tant interne qu'externe.

(26) Le système de formation en alternance actuel a été établi en 1969 et ne porte que sur la formation initiale. Il a été recommandé de l'appliquer au recyclage entre les petites entreprises et les collèges, centres de formation, etc.

(27) Pour trouver un emploi, il est d'une importance cruciale de connaître le milieu de travail. Cela exige une communication avec l'employeur.

(28) Jusqu'en 1986, les montants payés au chômeur en formation et à celui qui ne recevait pas de formation étaient à peu près les mêmes. Depuis, le Bureau fédéral de l'emploi verse des indemnités de formation pour encourager la participation aux programmes de formation.

(29) Il est facile de se rendre compte qu'il est plus judicieux d'investir dans le recyclage à court terme que de verser des prestations de bien-être social à long terme.

(30) On songe à ramener la semaine de travail à 35 heures. Cela donnerait lieu à une réorganisation de la formation interne.

(31) Nous avons prévu deux possibilités extrêmes pour ce qui est de l'emploi en 1995:

a) pessimiste: 3,5 millions de chômeurs,

b) optimiste: 1,0 million de chômeurs en période d'expansion économique passable: mais en moyenne, 1,5 million (1995)

Le chômage a de plus en plus tendance à être de longue durée, et ce sont les organismes provinciaux et municipaux de bien-être social qui en paient le prix. Les cotisations d'assurance-chômage des employeurs et des travailleurs assurent des prestations pendant un maximum d'un an.

(32) Les gouvernements fédéral et provinciaux financent des mesures ayant trait aux travailleurs peu productifs, handicapés et étrangers. En général, les entreprises privées ne prennent pas des mesures semblables.

(33) L'Institut croit que les infrastructures existantes (centres de formation, collèges, etc.) pourraient subir une expansion sur les plans régional et local afin que l'apprentissage et l'emploi puissent augmenter grâce à des méthodes de financement collectif (comme celles dont il est question au point 15 ci-dessus).

(34) On constate de plus en plus que le déclin de l'agriculture et le passage des travailleurs agricoles à d'autres secteurs se traduisent par une dégradation de l'environnement. Autrefois, les agriculteurs entretenaient les terres. Le gouvernement devra verser beaucoup plus de fonds pour entretenir les terres qu'il n'en aurait déboursés pour subventionner les agriculteurs.

**Entrevue avec le professeur Bertrand Schwartz**  
**Directeur de la Recherche participante**  
**sur les nouvelles qualifications (1983)**  
**Paris, France**  
**Le 29 janvier 1987**

(1) Il faut constater que les débouchés pour les travailleurs sans qualifications diminuent et que les lycées d'enseignement professionnel (LEP) ont un succès limité (40% à 50% des gradués ne reçoivent pas de diplôme) et que depuis trois ans, le niveau de sélection sur le marché du travail augmente.

(2) Il est fort possible que les deux millions de chômeurs en France ne travailleront jamais.

(3) Il faut lutter contre l'idée qu'il n'y a pas de places pour ceux avec des qualifications intermédiaires. On peut réconcilier l'efficacité et l'égalité.

(4) La recherche se centrerait sur deux affirmations:

(a) il y a des postes de travail intermédiaires qui ne nécessitent pas de formation précise. Il faut seulement les identifier;

(b) on peut prendre les élèves qui sont en échec et les amener à un niveau de qualification plus élevé.